

PLF 2025 : PRÉSERVONS LE SERVICE CIVIQUE !

UN ENGAGEMENT CITOYEN ESSENTIEL POUR LES JEUNES COMME POUR LA SOCIÉTÉ

Les débats actuels sur le projet de loi de finances 2025 font craindre une menace directe sur le financement du Service Civique, un programme essentiel qui permet chaque année à des dizaines de milliers de jeunes de s'engager pour l'intérêt général, en particulier dans les associations. Nous appelons à la préservation du budget inscrit à la 1ère version du PLF, nécessaire pour stabiliser le nombre de 150 000 jeunes en 2025, engagés sur 8 mois en moyenne dans cette expérience transformative.

Le Service Civique : une véritable école de citoyenneté pour les jeunes, un outil essentiel de notre cohésion sociale

Le Service Civique offre aux jeunes une opportunité unique de se construire en tant que citoyens, de développer des compétences et de découvrir des vocations. Grâce à la diversité des missions proposées par les associations et institutions, les jeunes qui choisissent de s'y engager en ressortent enrichis, porteurs de valeurs de solidarité et de citoyenneté active, et mieux armés pour se lancer dans la vie active.

Tous sont concernés : les décrocheurs scolaires comme les diplômés du supérieur, les jeunes issus de nos quartiers populaires et des ruralités, comme de nos classes plus aisées. En grande partie au contact d'associations porteuses de missions d'intérêt général, ils acquièrent des compétences précieuses pour leur avenir personnel et professionnel.

Dans un contexte de crise du vivre ensemble, le Service Civique est un dispositif essentiel, qui transforme la société sur la durée. Il a prouvé son efficacité, tant pour les jeunes qui s'y engagent que pour la société toute entière, comme l'illustre notamment le Service Civique Solidarité Seniors qui vise à renforcer les liens intergénérationnels. Tandis que de nombreux territoires manifestent le besoin de renforcer l'inclusion de personnes éloignées et les liens sociaux, il est aujourd'hui crucial pour notre société de renforcer ce dispositif, plutôt que de le sacrifier à l'aune des économies budgétaires.

Le Service Civique écologique : un levier pour les transitions écologiques

Récemment, le Service Civique a élargi son champ d'action avec la création du Service Civique écologique, permettant aux jeunes de participer activement à la transition écologique de notre pays.

Le Service Civique permettra ainsi aux jeunes de s'impliquer dans des missions liées à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles, et à la lutte contre le changement climatique.

Réduire la voilure sur ce dispositif aux impacts pluriels et éprouvés, serait une ineptie. Il nous faut au contraire consolider, et à terme généraliser le Service Civique qui offre aux jeunes une voie concrète pour s'engager en faveur de la société et de la planète. Réduire les financements du Service Civique, c'est notamment sonner le glas du Service Civique écologique.

Des moyens budgétaires indispensables pour maintenir le dispositif

Le financement du Service Civique doit non seulement être préservé, mais renforcé. Les 600 millions d'euros prévus dans le projet de budget pour 2025 – soit une augmentation de 81,2 millions par rapport à 2024 – ne représentent pas une réelle augmentation : ils viennent compenser la sous-budgétisation passée du dispositif, qui a ainsi vécu sur ses réserves. Ces ressources supplémentaires ne permettent que de stabiliser le dispositif, face à une demande croissante des jeunes et des associations.

Faute de moyens suffisants, les associations seraient contraintes de refuser de nouveaux volontaires. À terme, il faudrait même développer ce programme afin de le rendre accessible à tous les jeunes, dans tous les territoires. Couper dans le budget du Service Civique dans le PLF2025 serait un coup de massue porté à l'un des rares dispositifs jeunesse qui fonctionne vraiment.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 24 OCTOBRE 2024

Repenser le Service National Universel (SNU)

En ces temps de restrictions budgétaires, il est impératif de faire des choix éclairés. Face à l'incertitude qui plane sur l'avenir du Service Civique, nous proposons une réorientation des priorités budgétaires. Le Service National Universel (SNU), sous sa forme actuelle, ne fonctionne pas, coûte cher, et n'est pas généralisable.

Dans son rapport du 13 septembre 2024, la Cour des Comptes « relève que les conditions de mise en œuvre du dispositif sont insatisfaisantes et que son développement ne s'est pas accompagné d'une clarification de ses objectifs, qui restent incertains ». En vue de sa généralisation, elle évoque même un coût prévisionnel du SNU de 3,5 à 5 milliards d'euros.

Par ailleurs, ce n'est pas en 12 jours de séjour éducatif que l'on devient citoyen ! Nous appelons à une réforme profonde du SNU et, au contraire, à généraliser le Service Civique pour que ce dernier deviennent une étape naturelle dans le parcours de tous les jeunes.

Alors que les associations et les structures de jeunesse et d'éducation populaire alertent depuis de nombreuses années sur la dégradation de leur situation financière, le maintien du SNU ne doit pas se faire au détriment du Service Civique et de la vie associative.

Le Mouvement associatif et la plateforme interassociative du Service Civique appellent à la responsabilité des décideurs. Investir dans le Service Civique, c'est investir dans l'avenir de notre jeunesse, dans la cohésion sociale et la transition sociale et écologique de notre pays. Réduire le budget qui lui est alloué, alors même que la société civile invite à son "universalisation" depuis des années, c'est prendre le risque de démanteler un dispositif qui fonctionne, et s'aventurer en un chemin irrémédiable. À l'heure où ont été annoncés 4000 postes en plus sur le Service Civique écologique, 10 000 jeunes par an sur le Service Civique Solidarité Seniors, il serait aberrant de ne pas sauvegarder les quelques 150 000 places cofinancées par l'État en 2025. Il en va de l'avenir de notre société et de notre jeunesse. Il en va de la cohérence de nos politiques publiques.

À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse.

Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

- > [Membres nationaux du Mouvement associatif](#)
- > [Membres régionaux du Mouvement associatif](#)

À PROPOS DE LA PLATEFORME INTER-ASSOCIATIVE DU SERVICE CIVIQUE

Créée en 2011, la plateforme inter-associative du Service Civique est un collectif informel regroupant de nombreuses organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires. Elle a pour objectif de promouvoir l'expertise des associations et de faire connaître leur point de vue sur l'évolution du Service Civique. Son secrétariat et son animation sont assurés par Le Mouvement associatif.

CONTACT PRESSE

Mickaël Huet
Délégué général du Mouvement associatif
mhuet@lemouvementassociatif.org
06 76 90 13 10



www.lemouvementassociatif.org

